

NANDRIN

Carrefour



Le périodique communal de Nandrin Printemps 2015



www.nandrin.be

Photo © Philippe Sohet

Memento téléphonique

Maison communale	085/51.94.90
CPAS	085/27.44.60
Nandrin santé	04/372.11.20
Parc à conteneurs	04/372.07.29
Poste de Nandrin	085/51.96.65
École com. de Villers	085/51.12.33
École com. de St.-Séverin	04/371.41.35
École St.-Martin	085/51.21.28
Accueil temps libre	0474/760.544
Police de proximité	085/51.27.10
Zone de police Condroz	085/41.03.30
Urgence / SOS	112
Pompiers de Huy	085/27.10.00
Croix Rouge	04/383.64.36
Les Alcooliques Anonymes	078/15.25.56
IDEN	04/247.20.24

CPAS - permanences

- Aide sociale générale - Allocations de chauffage - Initiative locale d'accueil	Bertrand Collon lundi et jeudi de 9h à 11h30. 085/27.44.63
- Maintien à domicile - Repas à domicile - Dépannage - Guidance budgétaire	Christel Fouillien lundi et mercredi de 9h à 12h. 085/27.44.62
- Aide sociale générale	Justine Galant Mardi et jeudi de 9h à 12h. 085/27.44.63
- Informations et demande de pension	Christiane Leclercq Jeudi de 9h à 12h. 085/27.88.51
- Énergie (convention gaz-électricité) - Allocation handicapé - Logement - Coordination sociale (ar- ticle 27, Été Solidaire)	Caroline Renwa Lundi et mercredi de 9h à 12h. 085/27.44.64

Les échevins

Michel LEMMENS 085/51.94.95 - 085/51.35.91
Bourgmestre, Etat civil, Budget et Finances, Police,
Cultes, Population, Associations patriotiques, Pré-
vention-Sécurité, Informatique.
michel.lemmens@nandrin.be

Daniel POLLAIN 0473/71.39.56 - 085/51.17.67
Enseignement, Accueil extra scolaire, Accueil
temps libre, Intergénérationnel, 3^{ème} âge, Culture,
Logement, Jumelages, Gestion des Ressources
Humaines.
daniel.pollain@nandrin.be

Anne de POTTER 04/371.27.82
Environnement, Communication, Relations avec
les associations, Projets trans communaux, Jeu-
nesse, participation.
anne.depotter@nandrin.be

Charlotte TILMAN 0479/23.79.84
Aménagement du territoire, Urbanisme, Mobilité,
Permis d'environnement, Développement local, En-
ergie, Commerce.
charlotte.tilman@nandrin.be

Henri DEHARENG 085/51.18.16 - 0473/32.48.64
Travaux publics, Marchés publics, Tourisme, Patri-
moine, Sports, Agriculture.
henri.dehareng@nandrin.be

Béatrice ZUCCA 04/371.28.29 et 0471/35.21.29
Présidente du CPAS de Nandrin, Affaires sociales,
Emploi, Santé.
beatrice.zucca@nandrin.be

Les conseillers communaux

Marc EVRARD 04/371.28.32 (Pour Nandrin)

Benoît RAMELOT 085/51.15.70 (Tous Ensemble)

Axel PIRE 085/31.61.41 (Expressions Commune(s))

Guy BRASSEL 085/51.31.35 (Expressions Commune(s))

Jeannick PIRON 085/51.41.42 (Pour Nandrin)

Guy MOTTET 04/372.01.17 (Tous Ensemble)

Vincent LICATA 085/51.29.77 (Tous Ensemble)

Alain HENRY 085/51.11.51 (Tous Ensemble)

Éric COP 085/75.13.30 (Tous Ensemble)

Murielle BRANDT 085/51.30.17 (Expressions Commune(s))

Bogdan PIOTROWSKI 04/371.52.22 (Pour Nandrin)

Le Mot du Bourgmestre



Voici un nouvel hiver de passé !

Comme l'an dernier, les stocks de sel ont été peu utilisés. Cela a permis au service travaux de réaliser des tâches qui auraient dû être effectuées plus tard dans l'année. Cependant, quelques voiries communales ont tout de même souffert du gel. Le service des travaux

s'attellera prochainement à leur réparation.

La mutualisation de l'approvisionnement en sel de déneigement est un bel exemple de solidarité gagnante entre pouvoirs publics. On parle désormais de supracommunalité. En effet, souvenons-nous de la pénurie vécue il y a 4 ans. Le regroupement des moyens à Amay par la province de Liège a permis de résoudre cette problématique.

De supracommunalité, il en a beaucoup été débattu aux derniers conseils communaux :

- La nouvelle structure de gestion du service d'incendie sera effective au 1er juillet 2015. Elle regroupera les anciens services d'incendie de Huy et de Hamoir;
- La programmation 2014/2020 du GAL « Pays des Condruses » (7 communes du Condroz) a été validée au conseil communal de février dernier. Le développement des circuits courts et la politique des aînés y sont des axes prioritaires auxquels nous sommes particulièrement sensibles;
- Une étude prospective, réalisée par différents bureaux spécialisés et coordonnée par l'asbl « la conférence des élus de Meuse-Condroz-Hesbaye » qui chapeaute les 31 communes de l'arrondissement de Huy-Waremme a été présentée au conseil communal;
- Les axes du PCS 2014/2019 (plan de cohésion sociale) ont également fait l'objet d'une présentation au conseil communal du mois de mars ;
- Etc.

Comme vous le lisez, les sujets traités et mutualisés sont aussi nombreux que variés. Ils ont également pour objectif de faire mieux avec des moyens restreints. Cela reste un challenge important pour Nandrin et pour les communes voisines.

Je terminerai en rappelant que nous avons la chance de vivre dans une commune rurale et que le retour du beau temps s'accompagne également de celui des tondeuses et autres engins de jardinage. Je vous remercie d'avance de veiller au respect de la tranquillité de votre voisinage lors de vos divers travaux extérieurs.

Enfin, je vous souhaite, ainsi qu'à votre entourage, de bonnes fêtes de Pâques.

Michel Lemmens,

Votre Bourgmestre

Sommaire

Mémento téléphonique / Vos élus / Le mot du Bourgmestre	2 & 3
Focus : Gestion communale des travaux publics	4 & 5
Supracommunalité	6 & 7
Les éoliennes ont le vent en poupe Demandez votre Kids-ID	8
Fonds social de l'énergie	9
Le coin des aînés	10
Jeunesse - école - accueil extrascolaire	11 à 16
Culture	16 à 18
Sports et loisirs	19 à 21
Patrimoine	22 & 23
Environnement	23 à 25
État-civil	26
Agenda	27

Nouveaux horaires d'ouverture de l'administration communale

- Du lundi au mercredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 16h00
- Le jeudi de 8h30 à 12h00 et de 18h00 à 19h30
- Le vendredi de 8h30 à 12h00
- Le 1^{er} samedi du mois hors congés scolaires, uniquement sur rendez-vous, pour les cartes d'identité, passeports et permis de conduire.

Fermetures

*Lundi	06/04/2015
*Vendredi	01/05/2015
Jeudi	14/05/2015
*Vendredi	15/05/2015
*Lundi	25/05/2015
Mardi	21/07/2015
*Lundi	02/11/2015
Mercredi	11/11/2015
Jeudi	24/12/2015
*Vendredi	25/12/2015

*** Pour ces jours, et en cas d'urgence « déclaration de décès » uniquement, veuillez prendre contact avec la permanence de 9h à 12h au 085/51.94.76**

Des réalisations terminées en 2014 qui respectent rigoureusement les budgets engagés.

Nous avons, sur les 15 derniers mois, réalisé les travaux pour lesquels le conseil communal ou le collège avait marqué son accord. Il s'agissait des marchés suivants :

- La construction d'un nouveau parking de 32 places entre l'école et la salle communale de Saint-Séverin. Le cahier des charges prévoyait des aménagements spécifiques pour les personnes à mobilité réduite, pour le dépôt des vélos, d'espaces de repos et de trottoirs.



Parking de l'école de Saint-Séverin

- Les aménagements des abords et du parking de la nouvelle infrastructure footballistique. Le démarrage du club dans les nouveaux locaux et l'usage des terrains synthétiques durant toute la période d'hiver se sont déroulés avec succès.

La remise en état de 5 tronçons de voirie par une opération de raclage et la pose d'une couche d'enrobé. Les voiries refaites sont le bois de France, rue J. Pierco, rue du Baty Guissart, Petite Vaux et la rue des Roses. La rapidité d'exécution a limité le désagrément occasionné aux usagers et riverains. Après l'hiver, on peut constater que cette technique donne un bon résultat pour un coût limité de $\pm 15\text{€}/\text{m}^2$. Il faut multiplier ce chiffre par 3 pour une réfection et par 6 pour la réfection complète d'une voirie.

- La remise en état de 5 tronçons de voirie par une opération de raclage et la pose d'une couche d'enrobé. Les voiries refaites sont le bois de France, rue J. Pierco, rue du Baty Guissart, Petite Vaux et la rue des Roses. La rapidité d'exécution a limité le désagrément occasionné aux usagers et riverains. Après l'hiver, on peut constater que cette technique donne un bon résultat pour un coût limité de $\pm 15\text{€}/\text{m}^2$. Il faut multiplier ce chiffre par 3 pour une réfection et par 6 pour la réfection complète d'une voirie.
- L'église de Nandrin étant la propriété de la commune, les châssis des fenêtres et la porte de la sacristie et du local « patro » ont été remplacés. Ce bâtiment, en annexe du chœur de l'église, en avait fort besoin pour supprimer d'importantes infiltrations d'eau.



Remise en état de la rue des Roses

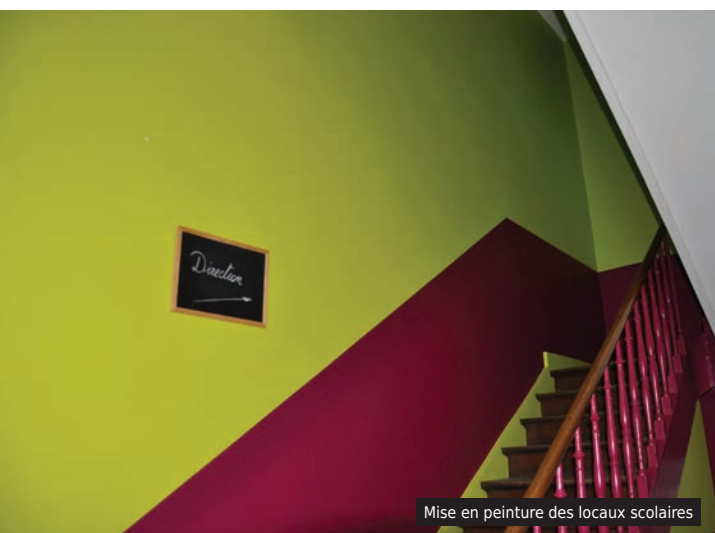
- Une partie du bâtiment « Tige des Saules » étant mise à la disposition du club de ping-pong, la mise en place d'un nouveau chauffage à air pulsé était vraiment nécessaire pour la sécurité et a donc été effectuée.
- La salle des Templiers étant équipée pour les joueurs de badminton, un nouveau tracé des limites de jeu a permis de créer un espace supplémentaire.
- Durant l'été 2014, nous avons fait curer le ruisseau de Falogne à la sortie du village de Saint-Séverin, sur une distance de ± 500 m à travers les prairies. Cette opération améliore fortement l'écoulement des eaux venant de la place de Saint-Séverin et a rendu au ruisseau sa vitesse d'écoulement en retraçant son lit.
- Nous avons organisé l'évacuation de terres, de matériaux inertes et d'encombrants stockés au Péry. Nous avons, de cette façon, gagné une quinzaine de places de parking.
- La réception technique de l'ensemble de ces travaux a été faite par l'agent communal en charge des dossiers avec un avis favorable sur les réalisations.
- Garage du département travaux : remplacement par un volet électrique de la porte principale - garage où se trouve le matériel de première urgence et de réparations mécaniques.
- Salles des fêtes et de sport et administration : montage de nouveaux systèmes de gestion de portes avec ouverture numérisée et contrôle à distance par le responsable 24h/24.

Un grand tour d'horizon sur les bâtiments communaux.

Pour bien comprendre le défi des gestionnaires communaux, il est intéressant de parcourir la liste des bâtiments et propriétés de la commune qui doivent chaque jour être maintenus dans un état de fonctionnement et de sécurité pour accueillir les différents usagers, qu'ils soient travailleurs, étudiants, sportifs ou visiteurs. Il s'agit de :

- 4 bâtiments d'administration communale ou services techniques autour de la place Musin.
- 2 implantations d'école à Villers-le-Temple et Saint-Séverin composées chacune de plusieurs bâtiments.
- 2 salles de fête et une salle de sport (Templiers).
- 1 bâtiment technique pour les services travaux (Tige des Saules).
- L'église de Nandrin et le bâtiment de la gendarmerie.
- 1 bâtiment vestiaire et cafeteria au Péry + espace pour les scouts
- 2 logements sociaux et le CPAS
- La maison de village de Villers-le-Temple à rénover

Tous ces bâtiments exigent également un suivi extérieur puisqu'ils ont généralement des parkings, cours, jardins, chemins d'accès et espaces verts.



Ce patrimoine immobilier représente beaucoup de prestations tout au long de l'année pour le service des travaux, parfois dans des circonstances difficiles.

L'organisation d'une équipe d'une vingtaine de personnes en 4 départements spécialisés, en charge des points suivants :

- Les voiries, chemins et gestion de l'écoulement des eaux par le réseau d'égouts ;
- Les espaces verts, les ruisseaux et les 3 cimetières ;
- La maintenance des bâtiments administratifs et l'entretien des écoles et salles communales par le personnel de maintenance et les techniciennes de surface ;
- La propreté de la commune, la mise en place de la signalisation et la préparation des manifestations sportives et culturelles - le transport des étudiants et des demandeurs du CPAS par nos véhicules communaux (car scolaire IVECO et nouveau Renault Trafic Passenger) ;

Nous sommes très attentifs à garder des équipes de personnes polyvalentes afin de couvrir l'ensemble des techniques du bâtiment, des travaux routiers, de l'égouttage, des espaces verts et de pouvoir faire face aux nombreux problèmes journaliers de la commune.

Un service des travaux toujours prêt à intervenir, un matériel d'intervention fort sollicité qu'il faut faire évoluer.

La population nandrinoise fait souvent appel, à juste titre, au service travaux afin que les agents remédient rapidement à des problèmes ou des dommages constatés sur le territoire de la commune. Cela représente plus de 250 interventions par an, les plus diverses. Pour y répondre, nous devons être très

attentifs à la maintenance de notre charroi et du matériel d'exploitation.

Nos véhicules et engins sont :

- Un camion avec grappin sur lequel nous plaçons en hiver une lame et un épandeur de sel ;
- Une pelle mécanique CASE polyvalente pour les travaux terriens (16 ans d'âge) ;
- Un Komatsu avec bras télescopique ;
- Deux tracteurs agricoles équipés pour la taille des bords de voirie et le transport par benne ou le déneigement ;
- Deux remorques et un broyeur sur roues ;
- Trois camionnettes à bennes fixes et basculantes et une camionnette atelier ;
- Un véhicule 4X4 ISUZU ;
- Deux DACIA et un Renault Kangoo ;
- Un camion HAKO adapté aux travaux verts ;
- Deux tracteurs-tondeuses pour les pelouses.

Chaque jour, nos travailleurs entretiennent, réparent et adaptent les 170km de réseau de voiries. Nous avons pu réaliser de nombreuses réparations ponctuelles afin de réduire les désagréments de routes secondaires dégradées. Cela se fait au tarmac chaud quand l'assiette de la route n'est pas trop déformée.

Il faut y ajouter les chemins agricoles et sentiers de randonnées qui demandent aussi un suivi régulier si nous souhaitons maintenir le caractère rural et attractif de notre territoire. Avec le concours du Gal «Pays des Condruses» (groupe d'action locale), nous avons balisé les nouveaux sentiers Rando Condroz. Cet ensemble de promenades à travers les quatre entités de notre village attire de nombreux promeneurs et leur entretien exigera une attention particulière dans les années à venir.



D'autre part, la maîtrise des eaux de ruissellement, d'égouttage, les coulées boueuses posent des problèmes dans tous les villages. Il est donc indispensable de curer un maximum de fossés, de remplacer des collecteurs, de prolonger ou refaire les filets d'eau et avaloirs, de renforcer les berges de cours d'eau, de créer des tranchées drainantes. Nous possédons plusieurs ponts sur les cours d'eau et nous remarquons que des travaux de maçonnerie seront nécessaires en 2015 afin d'assurer la solidité tout en conservant l'authenticité de ces lieux.

Vers des projets communs pour améliorer le cadre de vie des citoyens

La **Conférence des élus de Meuse-Condroz-Hesbaye** l'association qui regroupe les 31 communes de l'arrondissement de Huy-Waremme, a fait réaliser une étude sur l'ensemble du territoire de l'arrondissement. L'objectif ? Mieux connaître notre territoire pour investir de manière plus rationnelle. Où manque-t-il de places d'accueil pour la petite enfance ? Où doit-on agrandir ou améliorer les écoles ? Que peut-on faire pour améliorer la mobilité ? Nous vivons de plus en plus longtemps et toujours en meilleure santé, que doit-on faire pour anticiper ce réjouissant phénomène ?



Notre conseil communal a finalement adopté le schéma de développement territorial de Huy-Waremme (ci-après SDT) ce 24 février 2015. Désormais, les 31 communes soutiennent les mêmes objectifs auprès des autorités supérieures, ce qui nous rend plus forts pour obtenir des subsides !

Quels impacts pour les nandrinois ?

Voici quelques exemples : nous savons tous que la route du Condroz devient problématique en terme de sécurité et en terme d'esthétique globale. Le SDT prévoit d'investir pour remédier à ces problèmes. Cet axe important assure aussi la liaison de nombreuses communes vers Marche ou vers Liège. Le SDT prévoit le développement d'un rapido-bus.



Le SDT démontre aussi que notre commune est très bien située pour réaliser une « résidence-service ». C'est-à-dire la création de logements avec des services intégrés pour les personnes âgées. Ces personnes sont totalement indépendantes chez elles. Mais en 15 minutes, une prise en charge médicale est possible. Elles peuvent aussi bénéficier de repas chauds ou de services différés (coiffure, etc.)



Un point polémique du SDT : les densités préconisées pour l'implantation de l'habitat sont trop importantes. Le conseil d'administration de la Conférence des élus a souhaité mettre le point entre parenthèses. A Nandrin, le Collège a rappelé son profond attachement à la ruralité et sa volonté de s'en tenir au document communal qui prévoit des densités beaucoup plus faibles. Pas question, bien entendu, de perdre l'identité de nos villages. Mais une chose est sûre, il faudra admettre de resserrer un peu l'habitat à certains endroits stratégiques. Objectif ? Limiter l'étalement de l'habitat et donc le grignotage de l'espace agricole qui, au-delà de la formation des paysages constitue tout de même notre garde-manger. Créer de plus petites parcelles afin de permettre à nos enfants notamment, d'acquérir un terrain à Nandrin, à un prix raisonnable.

Autre avancée importante en matière de supracommunalité, c'est la poursuite des activités du **GAL «Pays des Condruses»** (groupe d'action locale) qui regroupe les 7 communes de Nandrin, Tinlot, Anthisnes, Ouffet, Marchin, Clavier, Modave. La majorité du conseil communal de Nandrin a approuvé ce 24 février 2015 la candidature du GAL pour la programmation 2014-2020 aux fonds LEADER. Fonds LEADER ? Ce sont des fonds européens pour développer des projets en zone rurale. En l'espèce, il s'agit d'une somme de 2.197.640,50 euros (90% subvention LEADER - 10% pour les pouvoirs locaux à répartir entre les 7 communes).

Afin de déposer une candidature motivée, le GAL pays des Condruses a élaboré un plan de développement stratégique visant à cibler les besoins du territoire. Plusieurs ateliers regroupant des citoyens ont été réalisés sur les différentes communes pour déterminer ces besoins. En fonction des résultats, les 7 communes se sont mises d'accord pour travailler sur de grandes thématiques comme : la mobilité douce et partagée, l'économie plurielle, bien vieillir au pays des Condruses, assurer la transition énergétique du territoire.

Par exemple, le plan stratégique détaille un grand nombre d'actions à mettre en œuvre pour permettre la mobilité et le maintien des personnes âgées à domi-



cile, créer des structures d'accueil pour les aînés, faire connaître nos entreprises condrusiennes et encourager la consommation des produits locaux, assurer la production d'énergie renouvelable et l'utilisation rationnelle de l'énergie.

Quels impacts potentiels des projets du GAL pour le citoyen nandrinois ?

Il s'agit par exemple d'un support supplémentaire pour revendiquer la création d'un rapido-bus ou d'une résidence service. C'est aussi une réflexion sur le développement d'un point ferme à Nandrin, endroit où vous pourrez acquérir des légumes, fromages et



viandes produits par des producteurs locaux. Point-ferme qui serait accompagné de l'asbl Devenirs qui par le biais de l'économie sociale, transformerait les produits locaux en repas équilibrés et chauds pour les personnes âgées, les écoles, les crèches, etc.

Comme vous pouvez le constater, le plan stratégique du GAL pays des Condruses émane d'une étude citoyenne et s'inscrit en concordance avec le SDT qui émane quant à lui des élus. Cette concordance démontre que la perception qu'ont les citoyens et leurs élus des besoins locaux est identique et qu'il s'avère absolument justifié de travailler sur ces problématiques.

Voilà donc Nandrin engagé dans ces dynamiques supra-communales avec l'ensemble des communes voisines afin de garantir la qualité de vie et l'épanouissement de tous nos citoyens.

Les brèves du conseil communal

Conseil communal du 16 décembre

Le conseil communal a décidé la dotation à affecter à la Zone de Police du Condroz pour l'exercice 2015 qui est fixée au montant de 351.252,09 EUR soit 60,75€ par habitant.

Le conseil communal a voté le budget de l'exercice 2015. Celui-ci a été approuvé comme suit par la tutelle régionale le 20 janvier 2015 :

Exercice 2015	Service ordinaire
Recettes exercice propre	6.372.664,34€
Dépenses exercice propre	6.363.226,58€
Boni exercice propre	+9.437,76€
Recettes exercices antérieurs	391.081,87€
Recettes globales	6.954.686,20€
Dépenses globales	6.554.166,57€
Boni global	+400.519,63€
Investissements	540.939,99€
Fonds de réserves	622.884,98€

Le conseil communal a approuvé et ratifié la convention de partenariat 2015 proposée par l'asbl « Sport et Santé » pour le programme «Je cours pour ma forme printemps et automne».

Conseil communal du 30 décembre

Le conseil communal a décidé d'approuver comme suit le budget du CPAS de l'exercice 2015 :

Exercice 2015	Service ordinaire
Recettes	1.361.386,39€
Dépenses	1.361.386,39€
Dotation communale	530.000,00€

Conseil communal du 24 février

Le conseil communal a émis un avis de principe favorable quant aux grands principes de développement du schéma de développement territorial de Huy-Waremme et à sa mise en œuvre (voir article ci-contre).

Le conseil communal a décidé d'adhérer à la candidature du GAL « Pays des Condruses », composé des communes d'Anthisnes, Clavier, Marchin, Modave, Nandrin, Ouffet et Tinlot dans le cadre de l'appel à candidature LEADER 2014-2020 (voir article ci-contre).

Le conseil communal a décidé l'acquisition d'un minibus pour le transport de personnes (8+1) dans le cadre de la centrale de marchés du service public de Wallonie. Le véhicule de marque RENAULT sera livré au printemps.



Les éoliennes ont le vent en poupe

A l'heure où vous lirez ces lignes, les enquêtes publiques concernant deux projets éoliens distincts seront clôturées. La particularité de ces projets, concurrents, est qu'ils s'implantent quasiment au même endroit : sur le territoire de la commune d'Engis entre la rue de Halledet et la Route du Condroz.

La société LAMPIRIS a déposé une demande de *permis unique pour un parc de 5 éoliennes, situé au nord de la zone concernée, à proximité de la ferme du Halledet. La Région wallonne, autorité compétente pour ce type de dossier, a déclaré la demande complète et recevable le 19 janvier 2015.

La société NPG Energy a également déposé une demande de permis unique pour un parc de 4 éoliennes, situé plus au sud, en bordure de la route du Condroz (RN63). Le dossier a été déclaré complet et recevable le 27 janvier 2015.

Cette petite mise au point semblait nécessaire, la proximité géographique et la concomitance des projets pouvant nuire à la clarté des informations.

De nombreuses affiches ont déjà fleuri pour annoncer la tenue des enquêtes publiques, d'autres suivront en fonction de l'évolution de ces dossiers.

*Le permis unique est à la fois un permis d'urbanisme et un permis d'environnement.

Demandez votre Kids-ID à temps

Le congé de détente et les vacances de printemps approchent à grands pas. En cette période, les parents se rendent souvent à l'étranger avec leurs enfants.

S'ils voyagent en Europe, ils ont besoin d'une Kids-ID pour leurs enfants.

Celle-ci coûte 6,10 euros (hors taxes communales) et est valable 3 ans. Le délai de livraison est de 3 semaines.

Si les parents ne demandent pas la Kids-ID suffisamment tôt, ils devront recourir à la procédure d'urgence dont le prix varie entre 109,80 et 174,30 euros.

Dans le cadre de cette procédure et depuis le 1^{er} janvier de cette année, lorsque des parents demandent simultanément une ou plusieurs Kids-ID supplémentaires pour des enfants domiciliés à la même adresse, le prix par carte supplémentaire a été diminué à 50 euros. La procédure d'urgence reste cependant une démarche coûteuse.

Le moment nous semble dès lors opportun pour rappeler aux parents que la Kids-ID existe et qu'il est nécessaire de ne pas tarder à la demander.

Le moment nous semble dès lors opportun pour rappeler aux parents que la Kids-ID existe et qu'il est nécessaire de ne pas tarder à la demander.

CPAS de Nandrin

Fonds social de l'énergie

Qu'est-ce que le fonds énergie ?

Le fonds énergie a été créé en août 2001 et est alimenté par un montant figurant sur la facture énergétique (uniquement l'électricité à Nandrin) de chaque consommateur, montant qui est reversé à la Commission belge autonome de Régulation de l'Electricité et du Gaz (CREG). Cette commission a été créée en vue de conseiller les autorités sur l'organisation du marché de l'énergie libéralisé. Depuis la libéralisation de ce marché, chacun peut choisir son fournisseur d'électricité et de gaz. La CREG gère le fonds énergie par lequel sont financés son fonctionnement et ses activités. Est aussi de son ressort, l'organisation de la surveillance et du contrôle des gestionnaires de réseau et des fournisseurs d'énergie. Cette mission lui a été confiée afin d'assurer le rôle que les autorités locales, comme actionnaires des sociétés de distribution d'énergie, détenaient, à savoir de prêter attention à l'intérêt général, et donc aussi à l'intérêt des personnes qui éprouvent des difficultés à honorer leurs factures d'énergie.



Quel est le lien entre le fonds et les CPAS ?

Le Fonds finance aussi une mission des CPAS de façon à leur permettre de garantir l'accompagnement et l'aide sociale dans le cadre de la fourniture d'énergie (électricité) aux personnes les plus démunies. Les moyens mis à disposition des CPAS par le Fonds contribuent au fonctionnement d'un service de médiation de dettes et d'accompagnement budgétaire. Les CPAS peuvent ainsi aider les personnes qui ont des difficultés de paiement de leurs factures d'énergie, apurer des comptes en souffrance et prendre des mesures pour une politique énergétique sociale préventive.

(Sources : SPF Intégration sociale, lutte contre la pauvreté, Economie Sociale et Politique des grandes villes)

Fonds social de l'eau

Le fonds social est un mécanisme financier, reposant sur la participation des distributeurs d'eau, des CPAS et de la SPGE. Il s'applique à l'ensemble de la Région wallonne, à l'exclusion des communes de la Communauté germanophone.

Le principe de ce mécanisme repose sur la constitution d'un fonds et de droits de tirage.

Le fonds est alimenté sur base d'une contribution qui est passée de 0,0125 à 0,0250 € par m³ d'eau facturé depuis le 1er janvier 2015. Le montant de cette contribution à charge des distributeurs est fixé par arrêté du gouvernement wallon. Cette contribution est mentionnée sur toute facture d'eau envoyée au consommateur par le distributeur, à titre d'élément constitutif du coût-vérité.

Ce fonds ainsi constitué est consacré à 85 % aux droits de tirage, à 10 % aux frais de fonctionnement des CPAS et de la SPGE, et pour 5 % à des améliorations techniques permettant aux distributeurs d'assister les consommateurs bénéficiaires

Qui peut bénéficier du fonds social ?

Toute personne physique (pas les entreprises) qui jouit de l'eau à sa résidence principale, à des fins domestiques (à l'exclusion de l'utilisation professionnelle de l'eau) et qui éprouve des difficultés de paiement.

C'est le CPAS qui décide d'accorder ou non l'intervention du fonds social en fonction de la situation sociale et financière du ménage.

(Sources : SPGE)

**Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez prendre contact avec le service social du CPAS de Nandrin, rue Tige des Saules, 22
Tél. : 085 27 44 60.**

Rédaction des feuilles d'impôts

Des fonctionnaires de l'Administration des Contributions se tiendront à la disposition des habitants de Nandrin, aux dates suivantes :

Judi 21 mai 2015 Villers-Le-Temple

de 9 à 14 heures

« Espace des Templiers »

Rue J. Pierco, 4

Mardi 26 mai 2015 Saint-Séverin

de 9 à 14 heures

« Salle communale »

Rue d'Engihoul, 17



Conseil Consultatif Communal des Aînés de Nandrin (CCCA)

Chers amis seniors,
Le CCCA souhaite vous faire part du contenu d'une brochure, fruit d'un partenariat entre la Fondation Roi Baudouin et la Fédération Royale du notariat belge.

«Conseils pratiques pour planifier efficacement son second projet de vie»

Par Nathalie Cobbaut et Ria Goris.

Que nous apprend ce guide ?

Avec l'amélioration des conditions de vie et des progrès médicaux, nous avons gagné, avec le temps, de 25 à 30 ans supplémentaires de vie tout en restant en meilleure santé.

Or, la prise d'âge véhicule souvent une image négative et des moments pénibles !

Mais des études ont montré que des personnes âgées se considèrent comme une catégorie de gens heureux. Faites-vous partie de cette catégorie ? On parle souvent de plan de carrière, mais avez-vous songé à votre plan d'après-pension ? S'il n'est pas trop tard, il est encore temps d'y songer et de réagir en conséquence.

La lecture de cette étude vous permettra de vous remettre en question et vous apportera divers conseils sur des sujets comme :

- rester actifs
- assurer ses ressources financières
- aménager son chez-soi afin d'y rester le plus longtemps possible
- comment gérer sa santé
- etc.

Qui plus est, cette brochure est GRATUITE !!

Comment l'obtenir ?

Version imprimée : Par e-mail : publi@kbs-frb.be

Par téléphone : 02/500.4.555

Version téléchargeable : www.notaire.be ou

www.kbs-frb.be

Initiation des seniors actifs aux technologies de l'information et de la communication (TIC) et à Internet



Vous faites partie des nombreux seniors désireux de s'initier à l'utilisation d'Internet et des nouvelles technologies ? Vous voulez découvrir le monde du web-shopping ? Détecter et éviter les dangers du net ? Utiliser la banque en ligne ? Le Mobi'TIC est fait pour vous!

Inscrivez-vous aux 4 modules d'initiation qui se dérouleront à Nandrin :

- Détecter et éviter les dangers du net - jeudi 9/04/2015 de 9h à 12h
- Gérer au quotidien un compte de messagerie en ligne - jeudi 9/04/2015 de 13h à 16h
- Opter pour l'utilisation de la banque en ligne en toute sécurité - lundi 1/06/2015 de 9h à 12h
- Faire ses courses en ligne en toute sécurité - lundi 1/06/2015 de 13h à 16h

Lieu : Salle communale «La Nandrinoise», place Ovide Musin 17 à Nandrin.

Inscriptions et informations complémentaires : Lindsay Chapelle 085 51 94 78 - lindsay.chapelle@nandrin.be

Le Pavillon du Péry pour les Scouts.



C'est fait, le pavillon du Péry est mis à la disposition des scouts de l'unité 17^{ème} Val Mosan de Villers-Le-Temple .

Le petit bâtiment, qui abritait autrefois la crèche communale, a été rénové et aménagé de manière à répondre aux normes de sécurité imposées par les pompiers pour ce type d'occupation. Une équipe sympathique d'ouvrier communaux, composée de Giovanni, Samuel et Cédric s'est mise à l'ouvrage pour réorganiser les espaces, réaliser de nouveaux plafonds, isoler la toiture, rénover l'installation électrique... Ces aménagements sont évidemment plus « légers » que ceux nécessaires pour répondre aux normes ONE d'accueil des bambins de la crèche et des consultations des nourrissons.

Le local est composé d'une salle de jeux destinée aux après-midi d'animation des plus jeunes (baladins), d'une petite cuisine, de toilettes, de 2 salles destinées aux réunions de plus petits comités (staff, parents...) et d'une salle de rangement pour le matériel d'animation. « Tout vient à point à qui sait attendre », cela faisait plus de 10 ans que les scouts de Villers n'avaient plus de local.

Les derniers travaux de peinture seront réalisés par les scouts eux-mêmes qui, se retroussant les manches, investiront ainsi leur nouveau local et en assumeront la responsabilité.

Ils pourront aussi profiter d'une aire de jeux aux alentours, notamment l'ancien terrain de tennis, aujourd'hui inutilisé.

Dernière étape à franchir, la signature d'une convention entre la commune et la 17^{ème} Val Mosan, convention qui établit les droits, devoirs et responsabilités de chacune des parties.

Le principe de la convention repose sur une mise à disposition gratuite de l'infrastructure (donc pas de loyer), sous réserve du paiement des charges (consommations et assurances) par les scouts.



Qui sont les scouts de la 17^{ème} Val Mosan ?

C'est en 1991 que l'unité fut créée, à l'initiative de Guy Brassel et Eric Meunier. L'animation débuta dès février 1992 par une meute de louveteaux (8-12 ans) qui comptait alors une vingtaine d'enfants. Très vite d'autres sections se sont ouvertes, les éclaireurs (12-16 ans) en 1994, les baladins (6-8 ans) en 1996 et les pionniers (16-18 ans) en 2001.

Aujourd'hui l'unité compte 150 jeunes, dont 25 animateurs qui ont de 18 à 25 ans. L'équipe des chefs d'unité est formée de 5 adultes.

La 17^{ème} Val Mosan est membre de la fédération Les Scouts asbl, mouvement de jeunesse reconnu par la Fédération Wallonie-Bruxelles comme mouvement d'éducation permanente.

Véritable école de débrouillardise, de vie en plein air et de vie en groupe, le projet éducatif des scouts s'appuie sur des valeurs telles que l'engagement, le service, la solidarité, le respect de l'autre et de la nature, le partage. Fondé sur le bénévolat, non-politique et ouvert à tous, le projet scout vise l'épanouissement personnel, social et spirituel du jeune.

Les animations, jeux dans le village ou dans les bois environnants, se déroulent tout au long de l'année, chaque samedi après-midi sauf pendant les périodes de congés ou d'examens.

Au programme de l'année figurent aussi :

- week-ends de sortie mêlant jeux, réflexion, apprentissage de techniques,
- actions de service ou humanitaires (Père Damien, Arc-en-ciel...)
- veillées
- hikes
- fête d'unité et souper photos
- Et, last but not least, le grand camp d'été, véritable expérience de vie en groupe.

Pour tout contact : Véronique Petitjean - Paques

- adresse courriel : unité.villers@gmail.com

Pour plus d'info sur les scouts, allez voir leur site : www.lesscouts.be

Prochain projet de la commune pour les jeunes : réhabiliter le local des scouts de Nandrin à Favence



Portes ouvertes

CLASSES MATERNELLES

Notre projet bien-être vise à faciliter le passage entre le milieu d'accueil du tout-petit et son entrée à l'école maternelle.

NANDRIN

Enseignement communal



Garderies (maternelles et primaires)
gratuites dès 7 h et jusqu'à 18 h 30.

Mercredi 22 avril

10h30 - Villers-le-Temple

Mercredi 29 avril

10h30 - Saint-Séverin



Pour tout renseignement, contactez Yves Melin, le directeur, au 085/511233.
ecole@nandrin.be - www.nandrin.be

École fondamentale communale de Nandrin
Deux implantations au coeur des villages

VILLERS-LE-TEMPLE
Rue Joseph Pierco, 2
4550 Nandrin
085/51.12.33

SAINT-SÉVERIN
Rue d'Engihoul, 11
4550 Nandrin
04/371.41.35



Activités hivernales des écoles communales

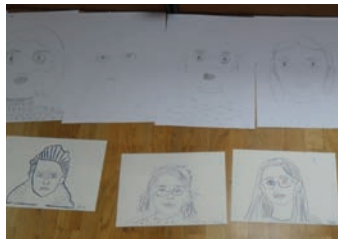
Visite des élèves de troisième maternelle au parc animalier Forestia en octobre dernier.



Séjour artistique à Ovigat pour les élèves de 2^{ème} année de Saint-Séverin du 9 au 11 février.

Nos petits artistes en herbe ont appris à réaliser des portraits au crayon, à la peinture et créé des bustes en terre.

Ils ont aussi bien profité de l'épaisse couche de neige : bonshommes et batailles de boules de neige au programme des récréations !



La fin de l'hiver se fête en couleurs... Venise n'est pas loin...
Des masques sur mesure moulés sur le visage des enfants. Plaisir et beauté.

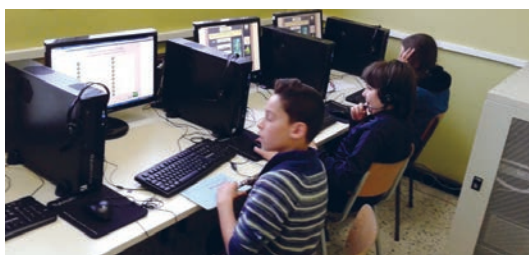




À l'école Saint-Martin,

Notre nouvelle Cyberclasse.

Grâce à des subsides importants de la Région Wallonne, notre école a obtenu l'installation d'une Cyberclasse avec 6 ordinateurs dans nos locaux. Grâce à ceux-ci, les élèves ont accès à du matériel informatique récent et performant. Des activités pédagogiques y sont organisées régulièrement, comme ici où des élèves de 5^{ème} année apprennent la difficile conjugaison du passé simple, de manière plus ludique et agréable que d'habitude.



L'Opération Damien

Chaque année, notre école participe activement à l'opération Damien de fin janvier. Une belle manière de montrer notre solidarité avec ces malades de la lèpre et de la tuberculose dans le monde et avec ceux qui les soignent. Ce mardi 6 janvier, une membre de l'association est venue nous montrer un film expliquant comment les médecins et infirmiers utilisent l'argent récolté sur place, notamment au Congo. Ensuite, les bics Damien ont été mis en vente à l'école par les élèves de 6^{ème} année.



Spectacle audiovisuel sur la forêt.

Ces 12 et 13 janvier, nous avons assisté dans la grande salle à un spectacle audiovisuel sur la forêt.



Chaque année, Mr Pirard de la société Planètemômes vient ainsi nous parler d'un sujet scientifique en utilisant beaucoup de matériel : panneaux, vidéos, chansons.

Nos enseignants utilisent ensuite un livret très bien réalisé pour approfondir le sujet. Nous aimons beaucoup, car nous comprenons vraiment bien tout ce qu'on nous apprend. Cette année, la forêt n'a plus de secrets pour nous !

Projet Comenius « Du potager à l'assiette ».

De nombreux élèves de l'école ont la chance de participer à notre projet européen Comenius. Que s'est-il passé depuis janvier ?

Les enfants de 2^{ème} maternelle ont communiqué par Skype avec les enfants de France (Tours). Ils correspondaient déjà par courrier depuis le mois d'octobre. Ils étaient heureux de discuter « en direct » et de mettre un visage sur les noms ! Vivement le 1^{er} jeudi de chaque mois pour de nouvelles aventures.

Ce 19 janvier, tous les élèves du projet Comenius (M2, P3 et P6) ont réalisé puis dégusté ensemble un repas belge qu'ils avaient préparé en petits groupes avec l'aide de parents bénévoles. La commune nous avait gracieusement prêté les cuisines et la cafeteria de la salle de Villers, et mis le car à disposition pour nos trajets. Grand merci ! Au menu : légumes et sauce en apéritif, potage aux chicons et pain d'épices, chipolata et potée aux carottes puis enfin une salade de fruits. Quel délice !

Ce 7 février, nos enseignantes se sont rendues à Paimpol en Bretagne pour la 4^{ème} exposition du projet. En juin prochain, les élèves de P3 et P5 se rendront ensemble



à Tours en France pour retrouver leurs partenaires français et anglais et réaliser ensemble la « Faites du Jardin » qui clôturera ce magnifique projet de 2 ans.

Notre projet « Bien-être en récréation » !

Lors de l'assemblée générale de début septembre, nous avons eu l'occasion d'annoncer aux parents présents notre projet « Bien-être en récréation » qui a fait depuis l'objet de nos 2 jours de formation au premier trimestre. Ce projet ambitieux auquel nous réfléchissons depuis déjà deux ans cherche à assurer à chacun un bien-être maximum à l'école. Des cercles de paroles sont dès à présent mis en place dans les classes, nos règlements et notre cour de récréation seront aménagés et nous continuerons à conscientiser nos élèves sur les phénomènes de violence et de harcèlement.



Chers parents,

Si vous êtes intéressés par notre école, n'hésitez pas à visiter notre site Web www.saintmartinnandrin.be et à prendre contact avec nous pour fixer un rendez-vous. Nous nous ferons un plaisir de vous présenter notre école et nos projets.

Jean-Claude Wilmes - directeur
085/51.21.28 ou 0471/18.89.21

**« Été solidaire,
je suis partenaire »
APPEL A CANDIDATURES**

(Sous réserve de l'octroi des subsides wallons)

Depuis plusieurs années déjà, la commune et le CPAS s'inscrivent dans ce projet initié par la wallonie, permettant à 10 jeunes de la commune, de 15 à 21 ans (accomplis), de s'investir dans des activités d'intérêt public et / ou intergénérationnelles. « Été solidaire- je suis partenaire » aura lieu du vendredi 17 juillet au vendredi 31 juillet 2015 (5 jours par semaine).

Intéressé ? Les candidatures doivent être adres-



sées au CPAS de Nandrin, rue Tiges des Saules, 22 à NANDRIN pour le 1^{er} MAI AU PLUS TARD

Toutes informations complémentaires peuvent être obtenues auprès du CPAS, Monsieur JM CORNET :
Tél. : 085 27 44 65

**Cette année, le camp
du patro 4 horizons de
Nandrin se déroulera au
domaine d'Haugimont à
Faulx-Les-Tombes.**



Au camp, les jeunes sont répartis en sections selon leur âge, chaque section étant animée par un groupe d'animateurs bénévoles. Durant le camp les enfants auront l'occasion de vivre un tas d'activités que ce soient des activités en sections, des ateliers, des veillées...

De plus le patro jouit d'une équipe de cuistots adultes venant au camp spécialement pour les repas (matin, midi et soir). Les enfants sont donc amenés à s'épanouir et à s'amuser entre amis dans une ambiance faite de jeux, de respect et de solidarité

Pour les 6 / 18 ans



Merci pour vos votes et Félicitations au gagnant du « People's Choice Award », La Teignouse !

C'est avec une fierté non dissimulée que nous vous annonçons notre victoire au concours national des Ethias Prevention Awards dans la catégorie "Prix du Public", parmi les 50 projets en lice !

En effet, nous avons récolté 1930 votes en 9 jours, loin devant les autres projets finalistes :

www.preventionawards.be/fr/vote-fr.html

"Le prix du public" a une saveur particulière pour nous : c'est une très belle reconnaissance des citoyens quant au travail quotidien. En effet,

notre émotion est grande d'avoir pu porter au succès notre projet Espace Futé face aux concurrents en compétition avec nous.

Nous tenons à vous remercier pour votre confiance depuis de nombreuses années et votre soutien quant aux votes. Au-delà de la couverture médiatique nationale, Espace Futé va bénéficier d'un spot vidéo pour présenter ses actions, un article dans le Vif/L'Express, dans le Trends et évidemment, dans les journaux de la région. Nous ne manquerons pas de vous envoyer les liens vidéos et de presse. De plus, nous pourrons utiliser le logo "Ethias Prevention Award 2014", notamment pour des futures demandes de soutien financier.

Espace futé : pour une consommation responsable, pour que la fête reste la fête pour tous !



Vive la nature et le printemps

Stage accueil temps libre à Nandrin

Du lundi 13 au vendredi 17 avril

Balades dans la nature, jeux et bricolage au départ de matériaux naturels, contes, chants

De 2,5 à 4 ans

Infos pratiques :

- 12 places
- Lieu : Espace des Templiers - Rue Joseph Pierco 4 à 4550 Villers le Temple
- Garderies : de 7h30 à 9h00 et de 16h00 à 17h30
- Activités : de 9h00 à 16h00
- Vêtements : adaptés à la météo
- Sieste : le doudou - vêtements de rechange et langes
- Tarifs : 50€ le 1^{er}, 40€ le 2^e enfant, gratuité pour les suivants d'une même famille

Inscriptions et renseignements :

ATL de Nandrin

Uniquement par téléphone au 085/27 44 66

ou 0474/ 760 544 de 9h à 12h du lundi au vendredi

Paiement le jour de l'inscription sur le compte de l'Administration communale ING : BE10 340031211204

Accepter le Règlement d'Ordre Intérieur et le projet pédagogique le 1er jour du stage pour les nouveaux participants



Également en partenariat avec la Province de Liège :

La nature en magie

- De 9 à 12 ans

Dessine et vis la nature

- De 4 à 6 ans

Un cirque, cent histoires

- De 6 à 9 ans

DEUX OURS

asbl

au Rond point des Vaches
De grands concerts dans un petit repère culturel!

Avril

- Ve. 3 Pirato Ketchup (surf rock sixties)
- Sa. 4 RENAUD LESIRE (blues)
- Ve. 10 THEO BARD [GB] (acoustic anglais)
- Sa. 11 New Sensation (cover INXS)
- Me. 15 STEF KAMIL CARLENS (ZITA SWOON)
- Ve. 17 KATE & JOE BB (girl's band)
- Sa. 18 Fractional (electro sombre)
- Ve. 24 MARKA (acoustic)
- Sa. 25 CURIOSITY (cover The Cure acoustic)
- Je. 30 Valérie Lindekens (chanson française)

Mai

- Ve. 8 Erwan#Erwan (french singer-songwriter)
- Sa. 9 JACQUES STOTZEM (finger picking)
- Ve. 15 FRED WOODS [Q] (rock atmosphérique)
- Sa. 16 FRED AND THE HEALERS (blues)
- Ve. 22 GREASE MONKEYS (Philip Pliskin 'THE VOICE')
- Sa. 23 Barefoot (cover Patti Smith)
- Sa. 30 DAVID BARTHOLOMÉ (SHARKO)

Juin

- Ve. 5 The Dog's Band (blues)
- Sa. 6 El Toto Café (road music)
- Ve. 12 Romy Conzen (pop/rock anglaise)
- Sa. 13 Manon Ache (chanson française)
- Ve. 19 STEPHANIE BLANCOUD (chanson française)
- Sa. 20 Tam EKO (chanson française)
- Ve. 26 BAI KAMARA JR (soul/funk/R&B/rock afro)
- Sa. 27 Bouldou (formule cabaret)

Siège S. : DEUX OURS asbl - R. des Aubépines 93
4557 Ramelot - 00 32 478 41 42 79
www.deuxoursasbl.be - deuxoursasbl@gmail.com

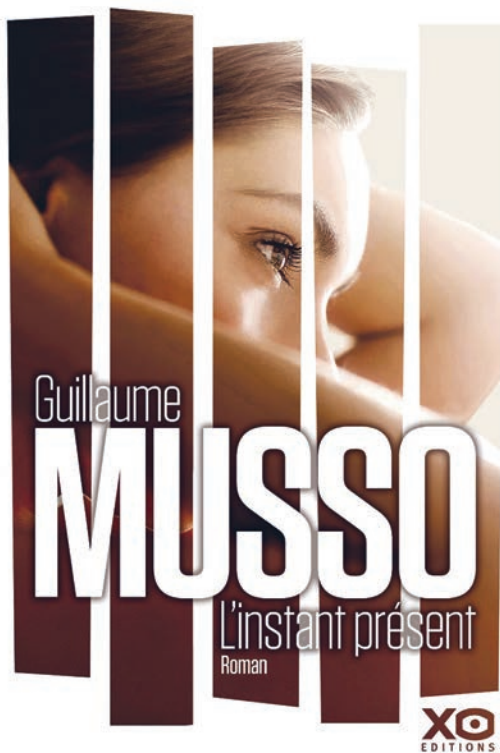
BIBLIOTHEQUE DE NANDRIN

Malgré les orages de la vie, la bibliothèque de Nandrin continue son petit bonhomme de chemin avec ses fidèles lectrices et lecteurs.

Plus de 580 familles fréquentent la bibliothèque qui offre un choix varié de livres et documents pour lecteurs de tout âge : le plus jeune a 18 mois, le plus âgé en a 106.

Bonne nouvelle : Marc LEVY vient de sortir « Elle et Lui », gentille comédie romantique.

Nous attendons Guillaume MUSSO « L'instant présent » pour fin mars. Inscrivez-vous.



D'autres acquisitions sont déjà en lecture :

Maxime CHATTAM
Gilles LEGARDINIER
Grégoire DELACOURT

Que ta volonté soit faite
Ça peut pas rater
On ne voyait que le bonheur
De regrettables incidents
Mr Mercedes
Dora Bruder
Charlotte
Une jeunesse au temps de la shoah

Armel JOB
Stephen KING
Patrick MODIANO
David FOENKINOS
Simone VEIL

Bonne lecture.

bibliotheque@nandrin.be

**Bibliothèque de Nandrin,
rue Godinasse
ouvert le mercredi et samedi
de 15h00 à 17h00.
Le dimanche de 10h00 à 12h00**



Un voyage pour la mémoire à Berlin

Du 14 au 16 mai prochain, Les Territoires de la Mémoire asbl organise son voyage d'étude annuel. C'est Berlin qui a été choisie cette année. Au programme : les visites du camp de Ravensbrück, de la coupole du Bundestag et de la villa de Wannsee ainsi qu'un passage par le Mémorial de la Shoah et la gare de Grünewald.

Tous ces lieux chargés d'histoire sont lourds de sens au regard des événements de la seconde guerre mondiale. Le camp de Ravensbrück était ainsi le seul grand camp de concentration réservé aux femmes, qui a également emprisonné des enfants arrivés avec leur mère ou seuls, venant des ghettos de Varsovie et de Budapest.



La coupole du Bundestag n'a été reconstruite qu'en 1999. Elle avait été détruite par un incendie criminel en 1933. Un acte délictueux qui avait été, à l'époque, largement exploité par le NSDAP, le parti de Hitler, accusant ses adversaires communistes d'en être responsables et ouvrant la porte à une première vague de répression contre ses opposants politiques.

La villa de Wannsee est quant à elle le lieu où a été décidée la Solution finale à la question juive, le 20 janvier 1942. Le bâtiment est aujourd'hui un mémorial qui aborde les antécédents de la persécution des Juifs par les nazis, leur exclusion sociale, la privation de leurs droits, la mise en œuvre de la déportation, la ghettoïsation et leur extermination pendant la seconde guerre mondiale.

Chaque année, Les Territoires de la Mémoire asbl, centre d'éducation à la Résistance et à la Citoyenneté, met sur pied un voyage pour assurer la continuité du travail de Mémoire et ce, à l'heure où les témoins directs sont de moins en moins en mesure de transmettre leur expérience. Son approche met l'accent sur un encadrement pédagogique spécifique lié au voyage.

Contact pour info et réservation :

Cédric Boonen

04 250 99 41- cedricboonen@territoires-memoire.be

Concert du printemps de l'Élan Vocal



Dans le cadre d'un échange culturel proposé par Monsieur Ugo Ballarin, la chorale Élan Vocal dirigée par Roland Foliez et la chorale italienne VOCI DEL SILE dirigée par Raffaella Pupo, vous présenteront avec passion un éventail de leurs répertoires, avec l'intervention du soliste Renzo Rostirolla, le samedi 30 mai à 20h dans l'église Saint Martin rue F. Godinasse 4550 Nandrin



Saint-Séverin musique



Patrimoine et compagnie

- Dimanche 3 mai à 17h00 : **Concert de printemps** : Frédéric d'Ursel (violin), Mathias Lecomte (piano) - Beethoven, Schubert, Debussy - à l'église de Saint-Séverin
- Vendredi 10 juillet à 20h00 : **Envolée lyrique** : concert de fin de stage des classes d'été de Françoise Viatour - à l'église de Saint-Séverin
- Dimanche 11 octobre à 17h00 : **Trio de l'imaginaire** : Ingrid Procureur (harpe), Eleonore Cavalière (vibraphone), Sam Gerstmans (contrebasse) - Bach, Satie, Ravel, Monti, Manuel de Falla, Brubeck, Chick Coréa, Procureur-Bastring - à l'église de Saint-Séverin

Jumelage St-Séverin-en-Condroz et Charente

Du 14 au 17 mai prochains, nous aurons le plaisir d'accueillir nos jumeaux charentais pour fêter le 42^{ème} anniversaire des rencontres du jumelage entre St-Séverin-Condroz et St-Séverin-en-Charente.



Pour rappel, Saint-Séverin-en-Charente est une commune française composée d'environ 800 habitants située dans le département de la Charente et la région Poitou-Charente. Les deux communes sont distantes de 760 kilomètres. Cette municipalité a principalement une vocation agricole.

Lors des rencontres, toutes les personnes sont toujours hébergées chez l'habitant et de ce fait, des liens d'amitié existent entre certaines familles depuis de nombreuses années.

Cette année, une bonne trentaine de charentais monteront, comme on le dit chez eux, en Belgique en car et arriveront le jeudi 14 mai vers 9 heures. Ils seront accueillis à la Salle Communale de Saint-Séverin où le verre de l'amitié leur sera servi.

Le vendredi matin sera consacré à la visite du Musée Rural de Nandrin et les participants seront reçus par les autorités communales. La journée se clôturera par un repas et une soirée dansante au cours de laquelle nous assisterons au show d'Elvis Junior sacré champion du monde des imitateurs d'Elvis Presley à Memphis.

Le lendemain matin, comme d'habitude, nos amis auront l'occasion de visiter un coin pittoresque de la Wallonie. Après ces trois journées bien remplies, nos jumeaux reprendront la route vers la Charente le dimanche matin. Nous vous invitons à participer nombreux à ces manifestations et vous en remercions d'avance.

Tout renseignement relatif aux manifestations peut être obtenu auprès du président de l'Asbl Comité de Jumelage de St-Séverin, Hervé Seghers (tél. 04/371.26.78).



Dimanche 26 avril 2015 à Nandrin

3^{ème} Balade guidée et commentée

À la découverte de la faune et de la flore du printemps, suivie d'un barbecue

Organisée par le Royal Élan Fondation privée Christian Blavier

- rendez-vous au musée de la Vie rurale Condruse rue du Presbytère à Nandrin
- départ à 10h00, 10h30 et 11h00, durée : 2 heures

Inscriptions obligatoires - Renseignements complémentaires :

- Mme Blavier : 085/51.11.57 - Mme Foliez : 04/371.28.64 - 0497/76.07.87 - Mr A. Empain : 085/51.23.41

Apéritif et barbecue seront servis (sur réservations uniquement) à tous les marcheurs et visiteurs (7€)



B.C. ST-SEVERIN
Place Ovide Musin 3/2
4550 NANDRIN
0472/673825

Trois joueurs du BC St-Severin s'étaient qualifiés pour la finale du championnat régional Liège-Luxembourg de la 4^{ème} catégorie au cadre 38/2 (90 points) disputée à Vaux-sous-Chèvremont et c'est le président du club nandrinois, Michel Witkowski qui a remporté la palme devant Beckers (Gemmenich) et Wilhemsen (Vottem), ses coéquipiers Claude Crefcoeur et Armand Collin terminant 4^{ème} et 5^{ème}. Il représentera ces 2 provinces à la finale nationale qui se déroulera à Vilvoorde fin février avec peut-être à la clé un titre de champion de Belgique. C'est tout le mal que nous lui souhaitons.

- Coupe du Bourgmestre : Cette compétition organisée à la partie libre par le club de Nandrin, sous les auspices de la commune, a recueilli un vif succès avec l'inscription de 58 joueurs issus de toute la province. Après le 1^{er} tour éliminatoire et parmi les 20 qualifiés pour les demi-finales, on retrouve 4 joueurs locaux qui tenteront de se placer en ordre utile pour la finale prévue aussi fin février. Il s'agit de Marc Bertrand (90pts), Albert Bouchu (40pts), Willy Matthijs (120pts) et Claude Crefcoeur (160pts). Tous nos espoirs reposent sur leurs épaules.
- Coupe des Régions : cette coupe se joue par équipes de 3 joueurs. Le BC St-Severin y est représenté dans 2 disciplines différentes : à la partie libre et à la bande. Dans la 1^{ère}, l'équipe composée de Pierre Higny (55pts) et les 2 frères Witkowski,



Richard (70pts) et Michel (90pts), n'a pas réussi une bonne saison car, à l'heure actuelle, elle occupe l'avant-dernière position. Par contre, à la bande, le team composé d'Albert Bouchu (20pts), Marc Bertrand (40pts) et Armand Collin (55pts), carbure à plein régime. En effet, l'équipe locale mène la danse depuis le début mais devra se méfier jusqu'au bout du BC Vottem, championne de Belgique en titre et actuellement 2^{ème} à un souffle des Nandrinois. Il est certain que leur confrontation au match retour décidera probablement du classement final. L'espoir fait vivre!

- Du billard de très haut niveau : organisant chaque année un événement national dans son local de la place Ovide Musin, le BC St-Severin a accueilli dans le courant de janvier les éliminatoires nationales des catégories 1^{ère} (150pts) et Excellence (200pts)

au cadre 57/2. Probablement un des plus hauts niveaux de billard jamais vu à Nandrin et dont faisait partie Marcel Angeletti du BC Herstal, les autres joueurs provenant de Bree, Anvers, Zuttendaal, Bruxelles et Gand. Le liégeois, champion de Belgique la saison passée, a décroché la 2^{ème} place, synonyme de qualification pour la finale nationale, en remportant tous ses matchs avec une moyenne générale de 22,22 ! Eddy Berger de Bree a terminé 1^{er} avec 4 victoires et une moyenne générale de 33,33 ! Excusez du peu ! Battu l'année dernière en finale par Angeletti, il partira cette année avec la cote de favori mais nous sommes certains que le sociétaire du club herstalien prolongera son titre encore cette saison. A Nandrin, ces 2 joueurs ont notamment joué chacun un match en 2 reprises. Les connaisseurs apprécieront !

Aïkido Club d'AïKIDO La Spirale «Rasen»

DOJO : « BUDO RYU »
Fond de Bêche, 19 à Nandrin

Professeurs : Jacques MAINIL, Sandan (aide-moniteur ADEP)
Christiane DUCHESNES, Nidan

cours enfants :
mardi de 18h à 19h - jeudi de 17h30 à 18h30
cours adolescents/adultes :
mardi de 18h à 20h - jeudi de 17h30 à 19h30

Contacts :

- GSM : Jacques MAINIL 0472/235592
- Courriel : Christiane DUCHESNES
cduchesnes@hotmail.com
- Site internet : www.budoryu.net



Badminton



Vous souhaitez vous maintenir en forme ?
Vous avez entre 35 et 75 ans ?

Rejoignez-nous pour vous délasser en jouant au Badminton

Chez nous, ce n'est pas une activité de plage, ni une compétition. C'est tout simplement un sport de plaisir.

Lundi et jeudi - de 11h à 12h30
Villers-le-Temple : Hall des sports
rue J. Pierco (à côté de l'école).

Renseignements : 085/51.23.62

Budo RYU



Fond de Bêche, 19 - Nandrin
Tél : 085/512291 ou 0476/354049

- Mardi de 18h à 20h : AÏKIDO
de 18h30 à 20h : MUSCULATION
- Jeudi de 17h30 à 19h30 : AÏKIDO
de 19h30 à 20h30 : YOGA
- Vendredi de 18h à 19h : TAI CHI CHUAN
de 19h à 20h30 : JU JUTSU
- Samedi de 10h à 11h : YOGA

Cyclo Condreuse Nandrin

Les sorties ont lieu le mardi à 18h pour le groupe A et le mercredi à 18 h pour le groupe B (+/- 35 km) ainsi que le samedi à 14 h pour les deux groupes (+/-70 km), le lieu de départ est situé sur la place de Nandrin

Contact : 04/336.04.38 - charlesuze@skynet.be
086/34.42.07 - g.tirtiaux@skynet.be

Danse, Football, Natation



(à partir de 4 ans)

ASBL FAMILLE SPORT ET CULTURE

Sous le patronage de la Ligue des Familles

Contact : 0497/79.00.37 - nodu@hotmail.com



Le Kaérobic, qu'est ce que c'est...?

Un soupçon de Karaté, une pincée d'aérobic, de la musique, une ambiance décontractée, mélangez le tout : voici le Kaérobic! Mais le Kaérobic c'est avant tout une discipline complète, fun et qui s'adresse à toutes de 12 à 65 ans (nous acceptons aussi à partir de 10 ans).

Cette discipline à part entière allie les arts martiaux, la souplesse, la légèreté, l'habileté et, l'aérobic, le travail fragmenté, le développement de la condition physique et le modelage du corps.

Mais le plus important est l'esprit qui se dégage des séances de Kaérobic. L'ambiance y est fun, conviviale, amicale, amusante, l'effort se fait ici avec le sourire et celles qui trouvent les arts martiaux un peu austères et qui n'aiment pas les contacts physiques des sports de combat en seront ravies puisque le seul adversaire de la pratiquante du Kaérobic est elle-même...

Mais le Kaérobic avant tout ça se vit, alors rendez vous dans un cours tout proche de chez vous!

Attention il y a tout de même un risque, celui d'être conquise...

Salle: Espace des Templiers
4, Rue Pierco à 4550 Villers-le-Temple
Horaire: Mercredi 20h-21h15
Professeur: Jessica Godinas
Abonnement: A la séance, 10 leçons, Trimestriel, à l'année
info: www.kaerobic.com 0471/55.69.52

Kick Power Training



Sport complet qui permet de se défouler, de se remuscler, d'éliminer un maximum de graisse et de stress. Travail cardiovasculaire qui permet de retrouver une condition physique. Grâce aux combinaisons de mouvements associés aux Arts Martiaux et au Fitness. Travail aérobic à son propre rythme sans aucun contact. Les séances se terminent par une série d'abdos fessiers. Les cours débutent dès 12 ans, il n'y a pas d'âge limite.

Le Dragon Team donne des cours de Kick Power Training, Zumba Fitness et Karaté. 30 années d'expérience.

A l'espace des Templiers
Villers le Temple
0476/94.37.01



Rester en Forme
...de la vitalité dans notre vie

L'activité physique à partir de 40 - 50 ans et après 60 ans stimule notre qualité de vie : nous restons en meilleure santé, ressentons plus de bien-être tant physique que mental et nous gardons de la vitalité chaque jour.

Rester en Forme propose des séances d'activités physiques ou sportives :

adaptées à votre niveau
encadrées par un professionnel attentif
dans une ambiance décontractée
et en journée!

Venez nous rejoindre au Hall des Templiers pour pratiquer :

Étirements et souplesse : mardi 15h30
Gym douce : lundi 16h.
Marche Nordique : vendredi 14h.

Ensemble, bougeons pour rester en forme!

Le programme se trouve sur le site :
www.resterenforme.be
Contact :
Olivier HENRY 0486/80.67.64

Tennis de table

Envie de vous intégrer dans un club de la Fédération Royale Belge de Tennis de Table (comme Jean-Michel Saive) ?



Le Tennis de Table Club Templiers est pour vous !

Les activités :

- un entraînement dirigé le mercredi entre 18h30 et 20h30 ;
- un entraînement libre le mercredi dès 20h30 ;
- un championnat provincial par équipe de 4 joueurs d'une durée approximative de trois heures les vendredis ou samedis ;
- des tournois individuels extérieurs, ...

L'endroit : Espace des Saules, 11
rue Tige des Saules, 4550 Yernée-Fraineux

Contact : S. Coolen (président) : 04/371 52 66

Le club de céramique de Villers-le-Temple (depuis 1979)



Où : Bâtiment communal, Place Baudouin 1^{er}, 1
à Villers-le-Temple

Quand : Tous les mercredis de l'année
de 19h30 à 22h30

Activités : Les techniques de base du travail de la terre et le tournage, terre sigillée, émaillage, etc.

Cuissons au four électrique, four à gaz pour le raku, raku nu, terre sigillée, four papier, etc.

Contact : Huguette LACKMAN, 085/511 399
ou 0495/497 239

Notre commune autrefois et aujourd'hui

Au travers de cartes postales anciennes, datant le plus souvent du début du XX^e siècle, et de photos d'aujourd'hui, cette rubrique nous montre l'évolution et les changements qu'ont connus certains sites et lieux de notre commune.



1831. Construction d'une nef derrière la tour. Sur le parvis, à l'emplacement de l'actuel parking, un cimetière occupait l'espace. A côté de l'église a été construit (1835) un logement pour les sœurs et une école.

XI^{ème} siècle. La tour de l'église est l'édifice le plus ancien de la commune de Nandrin. Les traces écrites citant la **tour de Nandrech** remontent à l'an 1093



Après 1930 (présence de la nef agrandie) mais avant la construction de la maison communale, l'espace était occupé par l'entrepôt du marchand de charbon.



1943. Photo-carte - Cloche enlevée par les Allemands.



2015. Situation actuelle.



Les Jeunes Naturalistes du Condroz vous invitent le samedi 18 avril 2015

PROGRAMME :

- 10h : aménagement du ruisseau et du sentier de la Biennegotte, en collaboration avec le CNN de Nandrin (se munir de bottes et de gants - sur inscription) Collation offerte aux participants (fin prévue vers 12h00)
- Dès 14h : visite libre de l'arboretum et du jardin des plantes sauvages et bourse aux plantes
- 14h : Le potager bio avec Cycle en terre
Qu'est-ce que c'est, Cycle en Terre ? C'est un projet de production professionnelle de semences de légumes en agriculture biologique à Strée.
Plus d'infos : www.cycle-en-terre.be
Présentation des semences de Cycle en Terre par Fanny Lebrun, qui cultive un terrain de 25 ares pour produire des semences. Vous souhaitez produire vos propres semences ? N'hésitez pas à venir avec vos questions !
- 16h : Construction d'un hôtel à insectes (sur inscription) pour attirer les insectes utiles au jardin, rien de tel que d'y installer des refuges, abris, gîtes, nichoirs conçus pour les héberger. Vous pouvez leur offrir aussi un hébergement de première classe en les rassemblant dans un hôtel à insectes.
- 18h : BARBECUE (réservation obligatoire au 085/512836)

En permanence : bar, animation pour les enfants, exposition de photos et peintures animalières, projection de films " nature "...

Adresse : Rue Bouhaye n°36 à Fraiture-en-Condroz
Organisation : Les JNC (Jeunes naturalistes du Condroz).

Joseph Nandrin



Le « Plan Maya » à Nandrin

Depuis 2012, la commune de Nandrin est une 'commune Maya'. Afin de remplir un des objectifs de l'année 2 « Maya », le service 'espaces verts' procédera prochainement à la plantation de 500 plants de haies d'essences mellifères dans la zone du football au Péry.

Fiche 4 : « La ruche au fil des saisons »

Les abeilles dépendent des ressources que la nature met à leur disposition, la vie dans la colonie est différente selon les moments de l'année.

Le printemps

La nature se réveille, le pollen et le nectar abondent ; la ruche reprend son essor.

Quand la température atteint 11 à 12 °C, dès les premières floraisons, les abeilles recommencent à butiner. La reine reprend ses pontes, la colonie s'agrandit et de jeunes générations d'abeilles remplacent celles de l'hiver pour produire du miel en quantité.

Début avril, les butineuses se déploient dans les vergers.

En mai-juin, c'est la crise du logement ! Les abeilles sont très nombreuses (plus de 40 000). Les ouvrières élèvent alors des larves de reines et un peu avant la naissance des « princesses », la vieille reine quitte la ruche avec une partie des abeilles et crée une nouvelle colonie : cela s'appelle l'essaimage.

L'été

Du printemps au milieu de l'été, les butineuses travaillent ardemment en profitant au maximum des fleurs mellifères pour stocker du miel.

En août, les jours raccourcissent et les fleurs commencent à se faire plus rares. La reine réduit considérablement sa ponte, ce qui provoque une diminution du volume de la colonie. L'expulsion des faux-bourdons (abeilles mâles) hors de la ruche se fait également à cette période.

L'automne

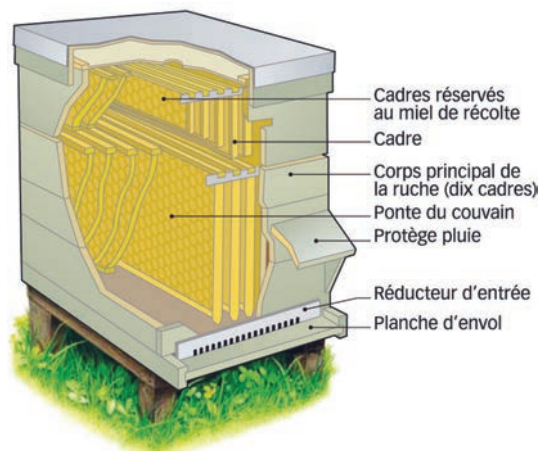
En septembre, les premières pluies font reverdir la nature et fleurir les dernières plantes que les abeilles butinent pour préparer l'hivernage.

La reine reprend sa ponte pour faire naître les abeilles qui traverseront l'hiver.

L'hiver

Sans fleurs à butiner, les abeilles restent à l'abri dans la ruche en consommant leur réserve de miel. La colonie se regroupe autour de la reine qui a cessé la ponte. Plus le froid est vif, plus la « grappe » se resserre.

Pour maintenir une température supérieure à 12 °C, les abeilles font vibrer les muscles de leurs ailes et « tournent » pour se réchauffer, passant du centre de la grappe à l'extérieur.



L'apiculteur au fil des saisons

Grande visite de printemps

- vérification de la santé des colonies,
- évaluation de l'état du couvain (l'ensemble des membres de la colonie qui n'ont pas encore atteint leur état final),
- vérification des réserves,
- installation éventuelle, en fonction des conditions climatiques, des premières hausses (étages supplémentaires contenant des cadres vides) pour préparer la récolte du miel.

Récolte de l'été

- observation régulière de l'activité des abeilles,
- récolte du miel en début et fin d'été,
- ajout de nouvelles hausses, si nécessaire,
- mise en place de dispositifs pour éviter les parasites et/ou maladies dans les colonies.

Prévisions de l'automne

- préparation de l'hivernage,
- vérification des réserves pour la mauvaise saison,
- mise en place de complément de miel ou de sucre de nourrissage, si nécessaire.

Préparations de l'hiver

- réparation des cadres,
- remise en état des ruches (peinture, ...),
- préparation de la saison suivante.



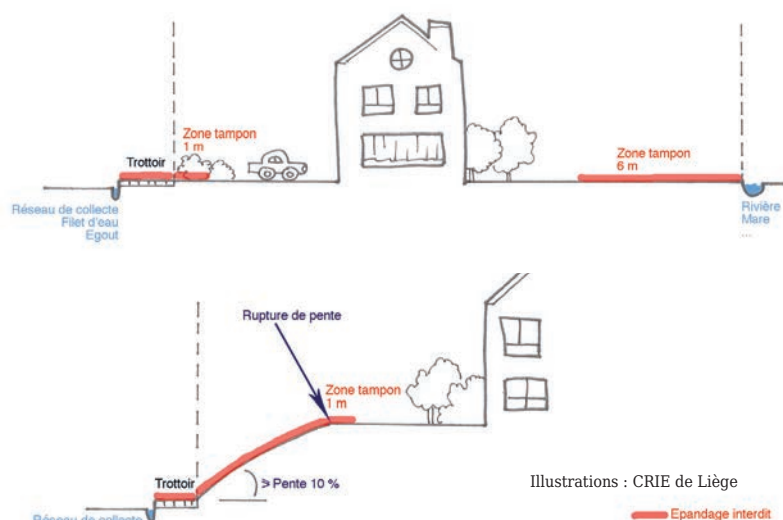
Hiver : la colonie se resserre en « grappe »

Rappel de la législation « Vers le zéro pesticides en 2019 » en Wallonie !

Pour répondre aux exigences européennes en matière de santé publique et de protection de l'environnement, la commune a dû s'inscrire dans un programme de réduction des pesticides.

Ce qui a changé dans la commune.

Au niveau des espaces publics, depuis le 1er juin 2014, plus aucun trottoir ou allée publique bordés par un caniveau, un filet d'eau ou un cours d'eau ne peuvent être pulvérisés avec des herbicides ou autres produits phyto-pharmaceutiques.



Pour rappel, sur base du règlement de police (art.1054 et 106), chaque propriétaire ou locataire doit tenir en état de propreté le trottoir ou l'acotement jouxtant la maison qu'il occupe. Cela implique que vous devez également, en tant que citoyen, respecter l'interdiction de l'utilisation d'herbicides imposée à la commune. De même, si votre allée de garage, par exemple, est reliée à une collecte des eaux de pluie ou si elle est bordée par un ruisseau, la nouvelle législation vous interdit d'utiliser de la pulvériser avec des produits phyto-pharmaceutiques.

Depuis le 1er septembre 2014, il convient aussi de respecter des « zones tampons » sans pesticides :

- les terrains bordés par des trottoirs pourvus d'un filet d'eau ne peuvent pas être pulvérisés à moins d'un mètre de celui-ci ;
- les terrains bordés par un cours d'eau ne peuvent être pulvérisés à moins de six mètres de celui-ci ;
- si ces deux mêmes types de terrains (bordés par un trottoir avec filet d'eau ou bordés par un cours d'eau) comportent une pente de plus de 10%, on ne peut pas pulvériser à moins d'un mètre du sommet de la pente.

Gestion des plantes invasives.

Les plantes exotiques invasives envahissantes, comme la berce du Caucase ou la balsamine de l'Himalaya (voir photos), constituent une menace écologique en prenant petit à petit la place des espèces indigènes. Ainsi elles banalisent la flore de notre terroir et plus



particulièrement de nos fonds de vallée en provoquant une diminution de la biodiversité. La berce du Caucase présente également un problème sanitaire car elle contient des substances toxiques activées par la lumière, qui peuvent engendrer de graves brûlures de la peau.

Depuis plusieurs années maintenant des campagnes de sensibilisation et de gestion des plantes invasives

sont menées notamment par les contrats de rivière. L'objectif est de limiter au maximum la dissémination de ces plantes dans les jardins, les parcs, les espaces verts, les bords de routes et de ruisseaux.



Afin d'éviter la colonisation de sites par ces espèces invasives, nous vous invitons à signaler toute présence de ces plantes que vous auriez constatée dans votre jardin ou ailleurs, lors de balades par exemple.

Attention : pour que les effets soient positifs et durables, la gestion de ces plantes nécessite d'appliquer strictement les techniques préconisées

Vous pouvez vous adresser à votre commune :

- Lindsay Chapelle 085/51.94.78
- Philippe Dessers 085/51.94.83
- Ou au Contrat de Rivière Ourthe (CRO) : Pierre Pirotte 086/21.08.44 cr.ourthe@skynet.be

État-civil

Naissances

CARLIER Eva	27/10/2014
NINANE Juliette	30/10/2014
OVIDIO Mila	18/11/2014
PIRENNE Lucie	18/11/2014
RINCK DE CAMARGO Gabriela	10/12/2014
MAQUET Janelle	07/01/2015
JEBBOUR Victoria	10/01/2015
FRAITURE Emilie	29/01/2015
ORY Thomas	03/02/2015

Décès

CARRA Yvette	27/10/1952 - 25/11/2014
BOVY Gilberte	21/01/1921 - 30/11/2014
DECLÈVE Léonie	05/03/1933 - 06/12/2014
CLARINVAL Dominique	03/09/1960 - 07/12/2014
MARCHAL Achille	15/04/1926 - 08/12/2014
BEAUMONT Ghislaine	05/03/1920 - 10/12/2014
BURETTE Raymond	22/02/1922 - 12/12/2014
CRESPINET Marie	28/06/1928 - 12/12/2014
NISI Alberto	12/01/1920 - 16/12/2014
VANDEBEMDEN Théophile	20/04/1935 - 18/12/2014
WEYENBERG Juliette	16/04/1928 - 18/12/2014
FRAITURE Victor	07/04/1935 - 20/12/2014
GOUVERNEUR Marcel	24/08/1934 - 25/12/2014
GILSON Daniel	13/04/1955 - 28/12/2014
DUMOULIN Henriette	07/01/1940 - 30/12/2014
NOEL Louis	25/11/1946 - 01/01/2015
MAHAUX Steven	03/04/1997 - 01/01/2015
DARTIENNE Paul	16/06/1932 - 04/01/2015
VANBERGEN Joseph	07/11/1920 - 05/01/2015
DOMBRET Jeanine	10/06/1931 - 14/01/2015
CLAUDE Freddy	06/08/1963 - 16/01/2015
JADOT Gabrielle	10/08/1930 - 20/01/2015
VANGORP Muriel	11/05/1966 - 20/01/2015
DANGLEUR Josette	24/04/1932 - 23/01/2015

DON DE SANG, DON DE VIE

Nandrin Ecole St Martin
rue de la Rolée 4
jeudi 18/06/2015 de 16h00 à 19h00



Neuville Ecole Communale
rue Ry Chéra
mercredi 10/06/2015 de 17h00 à 19h30

www.transfusion.be

0800 92 245



Tests sirènes

Les tests de l'année 2015,
auront lieu :

- 2 juillet
- 1 octobre

À ces dates, les sirènes seront actionnées entre 11h45 et 13h15.

Au moment de l'essai, la sirène diffusera un signal d'alerte NBC (nucléaire, biologique, chimique). Il s'agit d'un son modulé strident qui est répété après une brève interruption. Un message parlé « Signal d'essai » sera ensuite diffusé par les haut-parleurs de la sirène. (Au-delà de 500m les « messages parlés » sont difficilement audibles. Des moyens alternatifs sont en cours de développement pour pallier ce problème).

Toutes les informations utiles sur le réseau d'alerte des sirènes de la Sécurité civile sont reprises sur le site Internet : www.centredecrise.be

À l'occasion de ces essais, vous pouvez faire part de vos observations via l'adresse e-mail suivante : alerte@ibz.fgov.be ou **0800-94.133**

La publication « Carrefour » trimestrielle est le bulletin communal de la commune de Nandrin, éditée à 2800 exemplaires et distribuée par la Poste dans 2498 boîtes aux lettres.

Bureau de dépôt : Nandrin

Éditeur responsable : Administration communale de Nandrin. Place Ovide Musin 1 - 4550 Nandrin

Comité de rédaction :

Michel Lemmens, Bourgmestre

Anne de Potter, échevine

Pierre Jamaigne, Directeur général

Olivier Hermia, chargé de communication

contact : olivier.hermia@nandrin.be - 085/24.18.60



Imprimé sur papier recyclé

Agenda

Avril	
2	Bibliobus
6	Fermeture de l'Administration communale Ramassage des poubelles avancé au 4 avril !!!
7	Fermeture des recyparcs
9	Mobitic - formation en informatique (2 modules), à la Nandrinoise
12	Courses cyclistes (GP de l'Administration) à la Nandrinoise Repas de l'Amicale des Pensionnés de Nandrin, à la salle de Saint-Séverin
13	& 16 Bibliobus
17	Conférence de la Société Royale Horticole à l'école Saint-Martin
25	Collecte de vélos dans les recyparcs Barbecue annuel du Tennis de Table Club Nandrin, à la salle de Saint-Séverin Randonnée du Cyclo Condruze à l'Espace des Templiers
26	Opération « Communes et rivières propres » en collaboration avec le CRO
27	Bibliobus
Mai	
1	Fermeture de l'Administration communale - Fermeture des recyparcs
2	Dîner de l'Amicale des pensionnés de Villers-le-Temple, à la salle de Saint-Séverin
3	Balade gourmande du Comité scolaire de Saint-Séverin, à la salle de Saint-Séverin
7	& 11 Bibliobus
14	Fermeture des recyparcs
14	& 15 Fermeture de l'Administration communale
17	Courses cyclistes (Tests aspirants) à l'Espace des Templiers
21	Bibliobus
22	Conférence de la Société Royale Horticole à l'école Saint-Martin
23	Fancy-fair du Comité scolaire de Villers-le-Temple, à l'Espace des Templiers
25	Fermeture de l'Administration communale Ramassage des poubelles avancé au 23 mai !!!
26	Fermeture des recyparcs
27	Ciné-club à la Nandrinoise
30	Fancy-fair du Comité scolaire de Saint-Séverin, à la salle de Saint-Séverin
31	Bourse aux vêtements APECV à l'Espace des Templiers
Juin	
1	Mobitic - formation en informatique (2 modules), à la Nandrinoise
4	& 8 Bibliobus
10	Dons de sang à Neupré
14	Barbecue annuel de la Société Royale Horticole à la salle de Saint-Séverin
18	Bibliobus Dons de sang à Nandrin
20	& 21 Comédie musicale par l'Amicale des pensionnés de Nandrin, à la salle de Saint-Séverin
22	Bibliobus
27	Dîner de l'Amicale des pensionnés de Villers-le-Temple, à la salle de Saint-Séverin

Rédaction des feuilles d'impôts

Des fonctionnaires de l'Administration des Contributions se tiendront à la disposition des habitants de Nandrin, aux dates suivantes :

Jeudi 21 mai 2015 Villers-Le-Temple

de 9 à 14 heures
« Espace des Templiers »
Rue J. Pierco, 4

Mardi 26 mai 2015 Saint-Séverin

de 9 à 14 heures
« Salle communale »
Rue d'Engihoul, 17



Police

Nouveaux horaires

- Lundi de 9h à 12h
- Mardi de 9h à 12h
- Mercredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30
- Jeudi de 9h à 12h
- Vendredi de 9h à 12h

**Zone de Police du Condroz
Antenne de Nandrin
rue de la gendarmerie 8
4550 Nandrin
085 51 27 10
police.nandrin@skynet.be**

LA GRANDE CHASSE AUX OEUFS

LARGAGE DES OEUFS PAR HÉLICOPTÈRE
DIMANCHE 5 AVRIL - 10H30
TERRAIN DE FOOTBALL DES TEMPLIERS



NOSTALGIE

NANDRIN 104.1 - 95.0 FM

